

Sur le chemin de l'inclusion dans les institutions pré et parascolaires : l'exemple des familles arc-en-ciel

Par Nicolas Ozelley, membre du comité national de l'Association faitière des Familles arc-en-ciel et coordinateur de secteur de l'accueil de jour parascolaire de la Ville de Nyon

Préambule

Les questions d'inclusion forment aujourd'hui un défi majeur, multiple et complexe pour la cohésion sociale. L'érosion accélérée d'une norme unique dans tous les domaines identitaires, conséquence de la mise au jour d'une réalité plus diverse et complexe que ce que nous voulons bien croire, convoque les institutions à revoir leurs modèles, leurs croyances et leurs pratiques. Qu'il s'agisse d'orientation affective et sexuelle, d'identité de genre comme d'identité culturelle, religieuse ou autre, chacune semble chercher sa place et se battre pour la trouver.

Dans cette crise qui ressemble à un renouvellement de paradigme, la tentation est forte de défendre ses propres intérêts et de perdre de vue à quel point ils peuvent ressembler à ceux des voisins. Les personnes oubliées ou invisibilisées, quel qu'en soit le motif, partagent une même réalité.

Si je me concentre ici sur la situation des familles arc-en-ciel, c'est pour partager une réflexion sur l'exclusion et la discrimination dont font l'objet celles et ceux qui ne correspondent pas à une norme dominante. L'enjeu est collectif : il existe un lien entre les migrant·es, les personnes en situation de handicap, les femmes, les enfants, les gays, les lesbiennes, les sans-abris, les chômeuses, les travailleurs pauvres, etc. Ce lien est structurel et simple dans sa dynamique : si vous ne correspondez pas à la norme, vous ne pouvez pas exister pleinement.

Les familles arc-en-ciel

Les familles arc-en-ciel sont des familles dans lesquelles au moins l'un des parents s'identifie comme lesbienne, gay, bisexuel, trans ou queer*. Certaines personnes intersexuées considèrent également leur famille comme arc-en-ciel.

Des études récentes démontrent qu'en Suisse, une personne ▲

▲ sur six est issue de la diversité sexuelle, affective et de genre¹.

On estimait en 2018 que jusqu'à 30 000 enfants grandissent au sein d'une famille arc-en-ciel dans notre pays². Ces enfants peuvent être nés au sein de relations hétéroparentales antérieures, avoir été conçus grâce à la procréation médicalement assistée (notamment à travers une insémination avec sperme d'un donneur ou une gestation pour autrui) au sein d'un couple de même sexe, dans une clinique de fertilité en Suisse ou à l'étranger, être issus d'une coparentalité, avoir été adoptés par une personne célibataire ou par un couple marié ou encore avoir été placés dans une famille d'accueil arc-en-ciel. Dans les familles où au moins un des parents est transgenre, le *coming-out* de cette personne peut avoir lieu avant ou après la formation de la famille.

Evolution légale et discriminations persistantes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la possibilité d'adopter l'enfant du ou de la partenaire ainsi que l'entrée en vigueur en juillet 2022 du mariage pour toutes et tous, les enfants peuvent avoir deux parents légaux

de même sexe. Si cette reconnaissance intervient dès la naissance dans certaines situations (enfants conçus par PMA en Suisse pour les couples de femmes mariées), le plus souvent encore, cela nécessite de nombreuses démarches administratives, souvent intrusives et pénibles. Le processus de reconnaissance via l'adoption de l'enfant du ou de la conjoint·e du parent non reconnu à la naissance peut prendre plusieurs années.

Ce temps nécessaire à l'obtention de la reconnaissance légale de la double filiation est une zone à risque importante en termes de protection de l'enfant qui ne bénéficie pas durant cette période des mêmes droits que les autres enfants. Par exemple en cas de conflits entre les parents, ou en cas de décès du parent biologique, l'enfant n'a pas la protection juridique et la reconnaissance légale de son lien avec son autre parent.

Les études scientifiques montrent que les enfants des familles arc-en-ciel se développent aussi bien que les autres. L'essentiel pour le bien-être des enfants est la qualité du lien avec leur·s parent·s. Comme l'indique Susan Golombok, directrice du Centre de recherche

1-Ces chiffres proviennent d'Unisanté. Dans une enquête menée auprès des jeunes dans le canton de Vaud, 16,5% de ceux et celles-ci indiquent avoir une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle. A consulter sur: https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_04D71827F8B8.P002/REF

2-Cette estimation est basée sur des statistiques provenant d'autres pays occidentaux, étant donné que la Suisse ne dispose d'aucun recensement de données sur cette question.

sur la famille de l'Université de Cambridge :

«Je peux le dire avec certitude parce que j'étudie différentes formes de famille depuis plus de 40 ans, analysant les familles avec des mères lesbiennes, des pères gays, des parents transgenres, des mères célibataires par choix et des familles créées par le don d'ovules, le don de sperme, le don d'embryons et la maternité de substitution, et toutes mes recherches aboutissent à une conclusion : ce qui compte le plus pour les enfants n'est pas la composition d'une famille. Ce qui compte le plus, c'est la qualité des relations au sein de leur famille, le soutien de leur entourage et les attitudes de la société dans laquelle ils vivent.»³

En décembre 2022, le Conseil Fédéral a publié un rapport sur la santé des personnes LGBTIQ+ en Suisse⁴. Les résultats, inquiétants, font état d'une moins bonne santé physique et psychique dans cette population que chez les personnes non concernées. Le rapport met en évidence que ce n'est pas le fait même d'être LGBTIQ+, mais bel et bien l'expérience et la crainte des discriminations provenant des institutions et de la société ainsi que

l'absence de protection juridique qui sont responsables de ce moins bon état de santé.

Malheureusement, ces expériences de discrimination ainsi que la peur de les vivre ne permettent pas librement aux personnes LGBTIQ+ de demander de l'aide lorsque cela est nécessaire. Cela peut mettre les familles arc-en-ciel dans un état de crainte et de vigilance permanentes sur la légitimité de leurs familles et la manière dont leurs enfants vont être accueillis dans les institutions, notamment les lieux d'accueil pré et parascolaire.

Passer des principes aux actes

Au regard de ces éléments, qu'en est-il de la responsabilité des institutions et des professionnel·les de l'enfance dans la perpétuation de ces expériences de discrimination ? Si, fort heureusement, la grande majorité des professionnel·les se disent ouvert·es à ces thématiques, il reste du chemin à faire entre les volontés affichées et les actes du quotidien. Comment pouvons-nous, dans nos lieux d'accueil, rendre concrètement visible cette volonté de construire un accueil inclusif ? ▴

3-Golombok, Susan (2020), «I've Spent Decades Studying How People Build Their Families. Here's What I've Learned Matters Most», *Time*, consultable sur : <https://time.com/5899546/family-structures/>[notre traduction].

4-Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-92125.html>

■ Il convient de rappeler que la lutte contre les discriminations et l'inclusion de tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, leur origine ou la forme de leur famille ne sont pas en option dans les lieux d'accueil collectif. Ce sont des principes qui sont rappelés dans de nombreux cadres légaux comme la Convention internationale des droits de l'enfant, ou encore la Constitution fédérale. Bien que fonder une famille soit encore un processus long et pénible pour la plupart des personnes LGBTIQ+, l'Etat reconnaît la richesse des diversités familiales et les légitime. En effet, le cadre légal suisse institue les familles arc-en-ciel comme des familles ordinaires. La loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) engage également la responsabilité des institutions de l'enfance à travers les missions qu'elle leur confie, notamment celle de favoriser «l'égalité des chances et l'intégration sociale des enfants»⁵ dans ses missions sociale et préventive.

Le poids des stéréotypes

Mais au-delà de cet ancrage légal, il me semble que «penser et prati-

quer» un réel accueil inclusif pour les familles arc-en-ciel peut être une plus-value pour l'ensemble des publics accueillis. En effet, cela va nécessiter de questionner les représentations souvent très normatives de la famille, lesquelles empêchent les professionnel·les de considérer les familles rencontrées dans leurs spécificités et les amènent en réalité à perpétuer des stéréotypes, notamment genrés. Il reste un travail conséquent à entreprendre pour développer des compétences de pensée globale et intersectionnelle⁶. «Les concepts d'intersectionnalité et d'inclusion vont de pair. Une pratique pédagogique égalitaire et inclusive cherche à ne pas exclure et vise, de manière réflexive, à transformer les structures sociales productrices d'inégalités, d'exclusion et de discrimination pour tendre vers plus de justice sociale.»⁷

Les familles qui ne correspondent pas aux représentations classiques sont souvent invisibilisées. Par ailleurs, les préjugés liés aux stéréotypes de genre parentaux empêchent un nombre important de parents (indépendamment ▲

5-Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), art. 3a, consultable sur: <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/211.22?key=1561448009449&cid=bbf67d8e-8723-4407-bbbb-da190c3eb3b0>

6-Le concept d'intersectionnalité met en évidence l'imbrication des inégalités liées aux rapports sociaux de sexe, de genre, de classe sociale, etc.

7-S. Constantin; E. Guillaume-Gentil; A. Mahfoudh; C. Palazzo-Cretol; C. Togny; S. Hugon (2022), «La constellation inclusive: pour coconstruire une pédagogie de l'égalité dans une perspective intersectionnelle et de conscientisation», *Revue [petite] enfance* N° 137, p. 97.



Hétérogame – Collectif CrrC

▲ de leur genre) de décider de la manière dont ils désirent investir la relation à leurs enfants. Ces stéréotypes inclinent souvent les parents à vouloir correspondre au style éducatif dévolu traditionnellement à leur sexe. En effet, des représentations telles que « les pères sont garants du “cadre” et les mères du “care” » sont encore très fréquentes. Et c’est un discours de regret face à cette norme que nous entendons souvent dans des familles hétéroparentales : « *Si j’avais su que c’était possible d’être un papa “maternant”, j’aurais aimé faire autrement !* »

Les lieux d’accueil collectif de jour ont clairement un rôle à jouer pour lutter contre ces phénomènes d’invisibilisation et de reproduction des stéréotypes de genre parentaux. Cela passe par une réflexion autour de l’accueil inclusif.

Quelques pistes d’intervention

Promenez-vous dans votre institution, votre classe ou même dans la salle d’attente du ou de la pédiatre. Quels sont les signes qui (dé)montrent que c’est un lieu à la hauteur de la richesse des diversités ? Et quels sont les signes qui font, *a contrario*, perdurer les stéréotypes ?

Le premier point à remarquer, c’est que les images de familles,

affichées sur les murs ou dessinées dans les albums pour enfants, représentent encore le plus souvent celles-ci selon un modèle caricatural : blanches, valides et composées d’un papa et d’une maman qui se tiennent la main avec deux enfants, le plus souvent une fille et un garçon. « Lorsqu’une personne en position d’autorité, telle qu’un enseignant, décrit le monde et que vous n’en faites pas partie, il y a un instant de déséquilibre psychique, comme si vous regardiez dans un miroir sans vous y voir. »⁸

La bonne nouvelle, c’est que cela nous donne un premier axe d’intervention et du pouvoir d’agir afin de lutter contre les discriminations récurrentes, réelles ou craintes, et qui peuvent générer une véritable souffrance pour les enfants et leurs familles.

Il suffit, pour commencer, d’un *poster* rendant compte de l’existence des diverses constellations familiales. Signalons par exemple le travail d’Elise Gravel, illustratrice, qui met gratuitement à disposition sur son site des affiches à imprimer comme celle reproduite ici représentant cette diversité des familles⁹. Mais je suis en outre convaincu que la créativité des équipes éducatives permet de

8-Rich, Adrienne (1986), *Blood Bread and Poetry*, 1986, Norton, New York.

9-Les images d’Elise Gravel sont disponibles sur son site internet : <http://elisegravel.com/>. Nous en profitons pour la remercier de son accord pour la publication de son *poster* sur les familles.

développer d'autres modèles « faits maison » annonçant les couleurs de l'inclusion.

Il ne serait pas inutile non plus de (re)questionner les bibliothèques des institutions ou des classes pour trier les livres, mettre de côté certains de ceux qui alimentent les stéréotypes et ajouter des ouvrages qui rendent compte de la diversité des familles, en n'oubliant pas ne serait-ce qu'un album qui représente une famille arc-en-ciel. Il existe de nombreuses ressources qui proposent des listes de bibliographie sur ces thématiques ainsi que des bibliothèques qui offrent ces ouvrages à l'emprunt et permettent de découvrir la richesse des livres disponibles pour les enfants¹⁰.

Les discriminations se cachent parfois là où l'on n'y pense pas au premier abord. Par exemple dans les formulaires et autres documents que les familles doivent remplir dans nos lieux d'accueil. Ceux-ci devraient permettre à toutes les familles de se nommer et de s'annoncer telles qu'elles sont vraiment. Trop souvent encore, ces fiches demandent aux parents de renseigner qui est le père et qui est la mère. Il s'agit de revoir non seulement les documents officiels mais aussi « les vieux formulaires du fond du tiroir »

que l'on réimprime année après année sans plus réfléchir à leur contenu ou à leur présentation. Le soin du langage et des écrits est révélateur et constitue autant de petits signes qui démontrent que les professionnel·les et les lieux d'accueil collectif de jour sont des personnes et des institutions sécurisées et ressources pour les enfants et leurs parents arc-en-ciel. Ainsi cette attention devrait aussi exister lors des échanges oraux, par exemple lors du premier entretien, en utilisant de préférence des questions ouvertes telles que : « Pouvez-vous me présenter votre famille ? » « Comment souhaitez-vous que nous vous nommions lorsqu'on parle de vous avec votre enfant ? » « Qu'est-ce que vous pensez que nous devrions savoir de votre famille pour faire notre travail avec votre enfant ? » « En plus de vous, qui sont les personnes importantes pour votre enfant ? ». J'insiste sur le fait que cette posture prend tout son sens lorsqu'elle est généralisée à l'ensemble des familles et qu'il n'est pas souhaitable d'avoir des questions spécifiques réservées aux familles arc-en-ciel. La même attention pourra d'ailleurs permettre à d'autres familles de se sentir reconnues dans leurs spécificités, puisqu'il existe des familles d'accueil, recomposées, monoparentales, binationales et/ou des ▲

10-Voir par exemple les articles de Cerny (Bibliomédia) et de Prizzi (CREDE) dans ce même numéro.

▲ enfants qui vivent chez leurs grands-parents ou en institution.

Un piège dans lequel ne pas tomber serait de ne mener cette réflexion que lorsque des enfants de familles arc-en-ciel sont accueillis dans l'institution. C'est au contraire, un travail de fond. Ce n'est pas aux enfants de ces familles de « défendre » la diversité des constellations et de « légitimer » leurs familles. Dès lors qu'il s'agit d'intervenir pour une famille en particulier, le risque de stigmatisation des enfants concernés est important et le plus grand soin est de rigueur.

Les structures d'accueil pré et parascolaire sont souvent injustement reléguées comme les « parents pauvres » de l'éducation. Souvent considérées avant tout comme des « lieux de garde », elles sont pourtant des actrices de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ». Cheminer vers un accueil toujours plus inclusif, débattre de ces questions, inscrire ces intentions dans les projets pédagogiques et les transcrire en faits concrets dans l'accueil au quotidien permet aussi d'affirmer l'engagement social de nos institutions.

Les stéréotypes de genre et les notions d'égalité entre femmes et hommes sont (re)questionnés dès

lors que l'on s'applique à « faire et être » une institution inclusive. Ce travail de prise de conscience et d'élagage institutionnel des stéréotypes et des inégalités de genre nous permet de soutenir les parents dans la constitution de leurs propres rôles parentaux, tels qu'ils les ont choisis et non subis sous l'influence de stéréotypes. Ce gain d'autodétermination est un tremplin au pouvoir d'agir de tous les parents, qui, nous l'observons au quotidien, doivent jongler avec l'ensemble des injonctions que notre époque fait peser sur leurs épaules.

Conclusion

Il ne s'agit évidemment là que de quelques propositions. Le travail de réflexion est à poursuivre dans les équipes, pour accroître et déployer un accueil réellement inclusif afin que les enfants, quelle que soit leur constellation familiale, leur origine, leur milieu social, s'y sentent accueillis et y trouvent leur place. La toute-puissance de la norme fait des ravages. Un récent article publié par la RTS sur le harcèlement scolaire¹¹ nous le rappelle durement : la différence, quelle qu'elle soit (poids, apparence, etc.) crée de l'exclusion. L'exemple des familles arc-en-ciel est emblématique ▲

11-<https://www.rts.ch/info/suisse/14598798-quand-lecole-fait-mal-liberer-la-parole-pour-mettre-fin-aux-harclements.html>

d'une problématique sociale que nous ne pouvons ignorer en tant que professionnel·les. Les milliers d'enfants qui, jour après jour, fréquentent nos structures seront les adultes qui formeront la société de

demain, et nous pouvons avoir un réel impact sur la cohésion sociale actuelle et future à travers nos interventions quotidiennes.

Nicolas Ozelley

